

Système métrique

Je le répète, nous avons offert au gouvernement la possibilité, par le biais d'amendements, de proposer un double système qui conviendrait aussi bien aux agriculteurs plus âgés qu'aux plus jeunes qui connaissent le système métrique, de sorte que nous aurions adopté graduellement le système métrique. Cependant, le gouvernement n'était pas prêt à accepter nos amendements. On a interrogé le ministre de temps à autre à ce sujet et, le 3 mai dernier, le député de Vegreville (M. Mazankowski) a posé au ministre la question suivante, qui figure à la page 5526 du *hansard* et que je tiens à consigner encore une fois au compte rendu. Voici:

Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des petites entreprises. Les céréaliculteurs de l'Ouest protestent de plus en plus contre la conversion au système métrique dans le secteur des grains. Par conséquent, le ministre étudie-t-il les doléances qui lui ont été soumises, à lui ainsi qu'à d'autres députés, et en a-t-il conclu que l'avis des associations de producteurs qui ont été consultées avant la rédaction de ce projet de loi ne représentait pas celui des producteurs de l'Ouest?

Le ministre a répondu:

Monsieur l'Orateur, je rejette les prémisses de la question, mais je tiens à dire au député que j'ai écouté les doléances que les députés ont adressées, à moi et au gouvernement, et surtout celles que m'a faites tout dernièrement le député de Crowfoot qui est ministre sans portefeuille et...

Il y a eu ensuite certaines interruptions et le ministre a continué:

... ainsi que celles de certains autres députés libéraux des Prairies. On a pris la décision de laisser l'article du bill relatif à la conversion au système métrique dans le secteur des grains en suspens...

Et il ajoutait, après d'autres interruptions:

... jusqu'à ce que l'on ait consulté de nouveau...

Un plus tard, il a dit qu'il écouterait volontiers les vues des députés de ce côté-ci sur le mode de consultation. Nous autres, de ce côté-ci de la Chambre, avons dit récemment au ministre quelle forme devraient prendre les consultations lorsque nous avons proposé une motion tendant à renvoyer à nouveau au comité certains articles du bill, afin de permettre au comité de se rendre dans l'Ouest et de recueillir les doléances des intéressés, les agriculteurs et les céréaliculteurs. Le ministre a tout refusé: l'amendement, la motion et nos recommandations.

● (1120)

Je présume qu'il compte envoyer les représentants de la commission chargée de l'application du système métrique, car ils ont un intérêt acquis dans le bill et en veulent l'adoption. Ce ne serait donc pas une commission impartiale, disposée à écouter les opinions des agriculteurs, car elle s'emploierait plutôt à essayer de convaincre les agriculteurs de l'utilité du bill et de la métrisation. Ce n'est pas à notre avis le genre de consultation qu'il faudrait engager. C'est ce que nous pensons que le ministre pourrait faire.

Il nous a demandé nos recommandations, disant qu'il voulait consulter les gens. Eh bien, il a eu toutes les occasions qu'il faut pour dire à la Chambre ce qu'il comptait faire. Même si ce bill est à l'étude depuis longtemps, le ministre n'a pas voulu prendre la parole pour dire à la Chambre et aux agriculteurs de l'Ouest quels étaient ses plans. Vu son silence, nous de

[M. Neil.]

l'opposition officielle avons proposé de renvoyer de nouveau au comité certains articles et avons présenté la motion maintenant à l'étude, visant à reporter l'étude du bill à six mois.

Je vois qu'il me reste très peu de temps, mais je tiens à mettre le ministre au défi d'exposer ses intentions à la Chambre en ce qui concerne le processus de consultation. Il se peut que nous trouvions ses intentions acceptables et dans ce cas, nous étudierons le bill avec célérité. Par contre, s'il n'est pas prêt à dévoiler ses plans et s'il nous dit qu'il veut envoyer une délégation de fonctionnaires dans l'Ouest, alors je peux lui assurer que ce bill va traîner. Ce bill est si important pour les députés de notre côté qui sont originaires de l'Ouest que nous n'hésiterons pas à y consacrer une bonne partie de l'été.

M. Paul Yewchuk (Athabaska): Je tiens, monsieur l'Orateur, à ajouter quelques observations à l'étude du bill car il revêt une grande importance pour l'ouest du pays et pour les agriculteurs de ma circonscription. Nous avons ici un exemple d'entêtement du gouvernement libéral devant l'opposition généralisée de la population à son projet de loi dont les gens concernés ne veulent pas. Têtu comme une mule, le parti libéral fait perdre son temps au Parlement en éternisant le débat d'une mesure dont les conséquences devraient lui être évidentes.

Le gouvernement libéral refuse de tenir compte des opinions et des instances dont les agriculteurs concernés lui ont fait part. Je le répète, le gouvernement actuel fait perdre son temps à la Chambre des communes en s'obstinant à faire adopter ce projet de loi et, partant, commet un grave manquement à ses devoirs envers le peuple canadien. Tous les Canadiens reconnaissent que le pays fait face à de nombreux problèmes, graves et difficiles, dont le Parlement du Canada devrait s'occuper, ce qu'il ne fait pas parce qu'il est en train d'examiner un bill qui d'ailleurs n'aurait jamais dû être présenté. L'unité du pays est gravement menacée. La menace qui pèse sur elle s'est développée depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, et il refuse absolument de s'y attaquer.

Lors des audiences à l'étape de l'étude du bill au comité, et même à la Chambre, le ministre nous a affirmé que les organismes d'agriculteurs, le Syndicat national des cultivateurs, la Fédération canadienne de l'agriculture et ainsi de suite, appuyaient le bill. Au comité, j'ai constaté que les représentants de ces organismes appuyaient le projet de loi, à mon grand étonnement, car je n'ai pas trouvé de cultivateurs qui l'appuient. Je vois que j'ai interrompu la sieste du ministre en déclarant que les organismes agricoles appuient le projet de loi. Après avoir consulté les représentants du Syndicat national des cultivateurs et d'autres associations agricoles, nous avons constaté qu'on n'avait pas consulté les agriculteurs. Ce qui est arrivé, c'est que le gouvernement a fait croire aux représentants de ces associations que les mesures prévues dans le bill étaient en réalité en vigueur au Canada et qu'il serait parfaitement inutile de s'y opposer. Le gouvernement leur a également dit qu'il s'agissait seulement d'un bill de régie interne.